

BEPA - MAISON DE RETRAITE

PUBLIC

Salariés d'une maison de retraite ne disposant d'aucune qualification certifiée.

CERTIFICATIONS

BEPA (Ministère de l'agriculture)

RESUME DE L'ACTION

En étroite collaboration avec la directrice de l'EPHAD, le PRC de Vendôme conduit une action d'accès à la VAE en intervenant au sein de la structure pour ses salariés. Information collective; entretiens individuels.

Ensemble, ils mobilisent un CFPPA et un lycée locaux pour organiser les accompagnements au BEPA et au BEP sanitaire et social, premières certifications accessibles en pariant sur la dynamique de formation dont pourrait bénéficier ensuite les personnes pour poursuivre leurs parcours professionnels

AVEC QUI ?

PRC - CFPPA - DRAF - LYCÉE.

DURÉE DE L'ACTION

2 ans

FINANCEMENT

EPHAD - OPCA

LES RÉSULTATS

7 candidates intéressées

6 en cours d'accompagnement - 1 abandon

OUTILS

Comptes rendus de réunion.

CONTEXTE

Une partie significative des salariés des EHPAD sont démunis de qualification et l'expérience montre qu'ils ne se déplacent pas vers les PRC ou les certificateurs pour engager des parcours de formation ou de certification.

Une tentative locale, en 2005, de mobilisation de ces structures n'avait pas rencontré le succès escompté. L'initiative régionale conduite par la DRTEFP, le GIP ALFA et le Conseil Régional dans les différents bassins, en octobre 2006, est parvenue à les mobiliser de manière à ce qu'elles s'adressent aux réseaux d'acteurs de la VAE.

HISTORIQUE DU MONTAGE ET DE LA MISE EN OEUVRE

INITIATIVE ET DÉROULEMENT

Origine: La directrice de l'EHPAD, dont la secrétaire avait participé à l'information d'initiative régionale se rapproche du PRC pour mettre en place un dispositif d'accès à la VAE dans son établissement.

Phase 1: le PRC se déplace dans la structure pour en étudier la faisabilité, examiner les activités et les expériences des candidates potentielles. La directrice veut sécuriser les parcours professionnels de ses salariés sans formation certifiée. La perspective de l'ADVF apparaît inaccessible et les personnes ont des parcours scolaires qui orientent l'action vers des premiers niveaux de certification avec un assemblage d'accompagnements et de modules de formations pour garantir les chances de réussite.

Phase 2: Le PRC démarché le CFPPA et le lycée local pour construire avec eux une offre de service permettant de conduire à bonne fin des parcours VAE vers le BEPA qui semble le diplôme le plus adapté.

Début 2007: Le PRC provoque une réunion avec l'EHPAD, le CFPPA et le lycée de manière à structurer le programme, définir les engagements de chacun et le calendrier de réalisation. Le CFPPA assure l'accompagnement et le lycée, les modules de formation sachant que tout se fait au sein de l'EHPAD et que chacun d'eux rencontre individuellement les 7 candidates potentielles.

Phase 3: La directrice de l'EHPAD adapte les tâches, informatise les dossiers, désigne parmi les aides soignantes des tutrices et avec la psychologue de l'établissement accompagne la rédaction du dossier de recevabilité compte tenu du fait que les personnes ne parviennent pas à travailler seules et que le dispositif prend du retard.

OU EN EST ON AUJOURDHUI ?

6 personnes en cours d'accompagnement
- un abandon dû à un trop grand écart entre les capacités de la personne et le référentiel.

PERSPECTIVES

Session de validation prévue fin 2008

GRUPE PROJET

Pas de comité de pilotage formel. Le rythme de l'action collective est assuré par la PRC qui rédige les contre rendus de réunion et veille à la circulation de l'information entre l'EHPAD, le CFPPA, la DRAF et le lycée.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

RESSOURCES PRÉEXISTANTES	COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LE SERVICE PUBLIC	COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LES PARTENAIRES	RISQUES IDENTIFIÉS ET OBSTACLES FRANCHIS
<p>L'initiative régionale de la DRTEFP, GIP ALFA et Conseil Régional qui a stimulé les structures employeurs.</p> <p>L'expertise et la reconnaissance locale du PRC de Vendôme.</p> <p>La directrice de l'EHPAD est membre de jury pour les titres professionnels.</p> <p>Les enjeux propres du CFPPA et du Lycée pour le développement de la VAE. Cette action en a constitué pour eux la première initiative opératoire.</p>	<p>PRC VENDÔME</p> <p>Savoir répondre à la demande de la structure employeur et intervenir en son sein.</p> <p>Faire valoir que le BEPA, peu connu et peu coté, représente un premier niveau donnant accès ensuite à des parcours de formation.</p> <p>Capacité à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • monter le projet en conjuguant accompagnement et formation; • articuler les interventions des différents acteurs sans qu'il soit besoin de garantir leurs engagements de manière formelle. • créer le rythme, l'adapter aux contraintes de la structure et savoir exploiter la motivation des partenaires. 	<p>EHPAD</p> <p>Mobilisation interne, engagement de la directrice appui logistique et adaptation de l'organisation du travail pour faciliter les parcours.</p> <p>Prise en compte de l'accompagnement interne et du soutien aux salariés.</p> <p>Désignation de tutrices.</p> <p>CFPPA</p> <p>Accompagnement collectif et adapté aux candidats et réalisé entièrement à l'EHPAD</p> <p>LYCEE</p> <p>Anticipation des besoins de formation</p> <p>Réalisation de formations sur différents thèmes (animation...)</p>	<p>L'absence de réaction de la directrice au faible investissement de ses salariées aurait pu mettre l'action en péril.</p> <p>La majorité des candidates ne travaillent pas leur dossier chez elles. Cela suppose de prévoir en structure des temps dédiés à la VAE.</p>

A RETENIR POUR TRANSFÉRER

Cultiver et soutenir l'engagement de la direction de l'EHPAD pour la formation des personnels.

La compréhension et l'utilisation des enjeux propres des partenaires (CFPPA et Lycée) dans le développement de la VAE pour les associer à l'action.

Tout faire au sein de l'EHPAD et tenir compte de ses contraintes d'organisation.

CONTACTS

Laurent DELCOUX **PRC VENDÔME 02/54/77/05/52**
Madame DREYMONT **Directrice de l'EHPAD**